Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 029-212900161-20261008-20261004-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit octobre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de BRASPARTS, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Valérie BESNARD, MAIRE

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil municipal : 03 octobre 2026

PRÉSENTS : Valérie BESNARD – Guy DENIEL – Alexandre CROCHET – Lindsay COMBAULT – Vincent SERDOBBEL – Eric LE BRAS – Camille DROFF – Michel MORVAN-CHATELIER – Charlotte DARMOIS – Estelle FAVENNEC – Anne ROLLAND – Yves LE MOAL – Ludovic RIOU – Lorinne ANSQUER.

EXCUSÉE : Sylvie LE QUEAU (procuration à Lorinne ANSQUER).

Monsieur Ludovic RIOU a été élu Secrétaire de séance.

OBJET : DEVIS GROUPES ELECTROGENES – SUBVENTION

Madame le Maire informe l'Assemblée que le Département propose une subvention pour équiper les collectivités de groupes électrogènes. Le but est de s'assurer un service public qui fonctionne même en cas d'évènement climatique.

Elle rappelle que le Service technique dispose déjà d'un petit groupe électrogène.

Une demande a été effectué auprès de l'entreprise Triballier Lamanda afin de connaître les Kva nécessaires pour équiper la cantine municipale et la mairie.

Le coût devrait être de 25 000 € HT pour l'achat de deux groupes électrogènes.

Madame le Maire propose l'achat de deux groupes électrogènes de 21 Kva, un pour la cantine et un pour la mairie ainsi que de demander une subvention auprès du Département à hauteur de 12 500 € soit la moitié du coût.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE la Maire à acheter deux groupes électrogènes pour un montant de 25 000 €,

AUTORISE la Maire à faire une demande de subvention de 50 % de la somme soit 12 500 € auprès du Département,

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 029-212900161-20261008-20261004-DE

Pour copie conforme au registre,

LA MAIRE — LE SECRÉTAIRE

Valérie BESNARD — Ludovic RIOU

Certifié exécutoire par le président compte-tenu de sa réception en Préfecture